

Flash phytosanitaire du 16 février 2023 – Grandes cultures

Vous pouvez atteindre le Service phytosanitaire cantonal à un numéro figurant en fin de bulletin.

Colza

Stade phénologique : reprise de la végétation, début d'élongation (CD 30) visible dans certaines parcelles.

Gros charançon de la tige du colza

Le vol du charançon de la tige est sur le point de débuter (début du vol dès 9 à 11°C et 5°C de température du sol). C'est le moment de poser les cuvettes. Le gros charançon de la tige du colza peut causer d'importants dégâts s'il survient en grand nombre lorsque le colza a « décollé ».

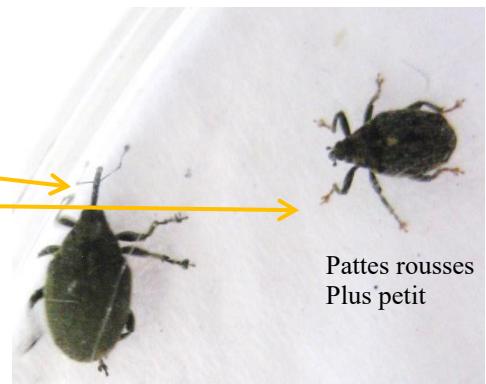


Comment surveiller les cultures ?

1. Poser les pièges (cuvettes jaunes ou plaques engluées) dans les parcelles de colza. Ces pièges permettent de repérer l'arrivée des insectes, mais pas de décider d'une intervention (voir plus bas sous « Contrôle »). Procéder ainsi pour la pose des pièges (voir FT Agridea 6.61) :

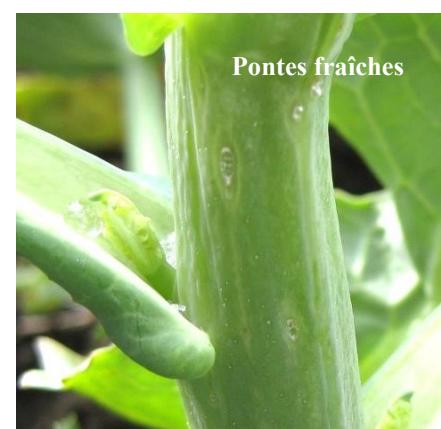
- Placer la cuvette jaune (dispositif le plus pratique) à au moins 10 mètres du bord de la parcelle, de manière à avoir le plus de chance de capturer des insectes, c'est-à-dire : si possible à proximité d'un champ de colza de l'année précédente, dans un endroit bien exposé et à l'abri du vent;
- Remplir la cuvette avec env. 1 l d'eau et ajouter du sel (antigel) et quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle par exemple);
- Placer le piège à hauteur de végétation (fond de la cuvette au niveau supérieur de la végétation);
- Contrôler régulièrement (au moins 1 fois par semaine).

Ne pas confondre le gros charançon de la tige du colza avec le charançon de la tige du chou, qui n'est pas nuisible. Il se distingue par une plus grande taille et par l'extrémité noire de ses pattes (rousses pour le charançon de la tige du chou). Cette différence n'est le plus souvent bien visible que sur insectes secs.



Pattes rousses
Plus petit

2. Rechercher les piqûres sur la tige principale: dès que l'élongation de la tige a débuté, sur 10 fois 5 plantes successives, bien réparties dans la parcelle. Les piqûres sont caractérisées par une petite perforation entourée de blanc.



Seuils d'intervention:

- Dès les premières piqûres dans les régions ayant régulièrement de fortes attaques ;
- Tige de 1 à 5 cm d'élongation : plus de 10 à 20% des plantes piquées ;
- Tige de 5 à 20 cm d'élongation : plus de 40 à 60% des plantes piquées.

Intervention : ne pas intervenir trop tôt, en aucun cas avant d'avoir observé les premières piqûres. Il est important de lutter contre le gros charançon de la tige du colza avant qu'il ne ponde ses œufs dans les tiges, car cela provoque des déformations et des éclatements de la tige. Mais il a besoin d'un temps de maturation de 7 à 10 jours entre le début du vol et le début de la ponte. Laisser un **témoin** suffisamment grand (une demi-barre ou une pleine barre sur 10 m de long) en cas d'intervention.

Insecticides : la FT Agridea 6.65-66 contient des informations détaillées concernant la stratégie de lutte contre les insectes au printemps. S'il n'y a que des charançons (pas encore de méligrèthes), des pyréthrinoïdes A (cyperméthrine, alpha-cyperméthrine (**Fastac Perlen, délai d'utilisation 30.06.2023**), deltaméthrine ou lambda-cyhalothrine) peuvent être utilisées. La zeta-cyperméthrine (**Fury 10 EW**) est interdite depuis le **1.06.2022**. Ces produits sont efficaces, aussi à basse température. Dans le cas d'un traitement plus tardif, s'il y a déjà des méligrèthes, ne plus utiliser de pyréthrinoïdes A, mais Blocker. **Talstar SC est interdit depuis le 1.07.2022**. Il est possible de lutter contre les méligrèthes avec le produit Surround (poudre d'argile) sans devoir sortir du programme Extenso. En tenir compte avant de décider de traiter contre le charançon.

Rappel des conditions d'utilisation des pyréthrinoïdes : la largeur de la zone non traitée le long des eaux de surface (cours d'eau, étangs, etc.) est de **100 m** pour toutes les pyréthrinoïdes, à l'exception des lambda-cyhalothrines (p.ex. Karate Zeon, TAK 50 EG, Ravane 50 ou Techno) qui sont à 20 m. L'emploi de buses à injection d'air, par exemple, permet de réduire ces distances (voir FT Agridea 18.05.2).

Tous ces produits sont non seulement **dangereux pour les organismes aquatiques mais aussi pour les abeilles**; pulvériser en dehors de la période de vol des abeilles.

NOUVEAU : attention, dès cette année, une **autorisation de traitement** est nécessaire avant d'intervenir contre le gros charançon de la tige. Jusqu'à nouvel avis, les demandes sont à adresser par téléphone au Service phytosanitaire cantonal (numéros ci-dessous), comme jusqu'à maintenant. Mais la procédure administrative se fait par GELAN.

Contrôle de l'état des cultures

→**FT Agridea 1.31-32 / 2.13**

En cas de mauvais hivernage, ne pas prendre de décision hâtive, mais attendre la vraie reprise de la végétation. Pour la procédure de contrôle et l'aide à la décision, voir la FT Agridea 1.31-32 et plus spécifiquement la FT 2.13 pour les céréales (comptages).

L'équipe de rédaction est à disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour une demande d'autorisation de traitement :

- André Chassot : 026 305 58 65
- Claudia Degen : 026 305 58 33
- Nadège Wider : 026 305 58 73
- Jonathan Heyer : 026 305 58 71
- Fanny Duckert : 026 305 56 17